



# **Les entreprises du G5 : piliers d'un secteur industriel stratégique**

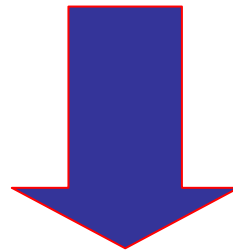
# Les industries de Santé, un coût... mais aussi une contribution

---

**Les patients ont des besoins thérapeutiques encore largement insatisfaits**

**Il est donc nécessaire de produire les médicaments en France... ou de les importer !**

- Sur une dépense pharmaceutique totale remboursée de 25,2 milliards d'euros en 2008, les médicaments du G5 ont représenté 5,6 milliards d'euros, soit 22%



**Il s'agit certes d'un coût pour la Sécurité Sociale, mais aussi et surtout d'une contribution à la santé publique**

# Le G5 : un impact positif et massif sur l'économie nationale

- **Des retombées directes pour l'économie française en 2008**
  - 44 000 emplois, soit plus de 45% des effectifs du secteur
  - 2,52 milliards d'euros d'impôts et cotisations sociales
  - 668 millions d'euros d'investissements corporels
  - Grâce au seul G5, la balance commerciale française du secteur est excédentaire de 7 milliards d'euros
- **Mais aussi, selon une étude économétrique récente\*, des retombées indirectes et induites pour l'économie**
  - Effet multiplicateur de 3,9 pour l'emploi
  - Effet multiplicateur de 2,6 pour les cotisations sociales
  - Effet multiplicateur de 1,2 pour les impôts et taxes
  - Effet multiplicateur de 5 pour les investissements

\* Et si la France n'était plus qu'un comptoir de médicaments, F. Saint Cast, F. Fagnani. Annales des Mines, février 2005



# Le G5 : pilier de l'innovation dans le secteur des médicaments

- Budget R&D mondial du G5 : 5,5 milliards d'euros
    - 11% de la recherche pharmaceutique mondiale
  - 2,5 milliards de dépenses de R&D effectuées en France en 2008, soit 47% du CA France médicaments du G5
    - Près de 60% de la R&D de l'industrie pharmaceutique en France
    - 1er partenaire de la recherche publique en sciences du vivant
    - Près de 30% de la dépense R&D totale (publique + privée) en « Sciences de la Vie »
    - 11 000 salariés du G5 sont affectés à la R&D
    - 33 centres de R&D du G5 répartis sur le territoire français
- ⇒ **Un exemple de partenariat: BioIntelligence®**

\* *Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation*



# Le G5 au cœur de l'indépendance sanitaire

---

## Une capacité en recherche et production qui permet à la France de répondre aux enjeux de santé publique sans dépendre de l'extérieur

- Des médicaments dans les domaines thérapeutiques essentiels
- Une garantie de qualité des produits et d'approvisionnement prioritaire du marché français

## Une implication constante des entreprises du G5 dans les Plans de Santé Publique du Gouvernement

- Investissements majeurs dans les vaccins
- Plan cancer, Plan et Fondation Alzheimer

## Des entreprises au service des pouvoirs publics dans les périodes de crises sanitaires

- Grippe H1N1, Chickungunya, bioterrorisme...

**Industrie stratégique ?**  
la volonté politique existe...  
l'industrie nationale en attend  
une traduction plus concrète



# Une volonté affirmée au sommet de l'Etat, saluée par le G5

## Un engagement du Président de la République...

« Je m'engage à faire en sorte que les industries de santé deviennent un axe majeur de la compétitivité de la France »

« Les industries de la santé sont un secteur économique stratégique, au même titre que l'énergie, la communication, l'automobile ou la finance. »

« A quoi cela servirait-il d'avoir le meilleur système de protection sociale si en même temps on décourageait les chercheurs, les laboratoires, de trouver des molécules, de nouveaux traitements ? »

### ... qui commence à se traduire par des réformes :

- Réforme du CIR, loi LRU, création de l'Alliance Nationale dans les Sciences de la Vie, loi HPST



# Mais la nécessité de concilier politique industrielle et maîtrise des dépenses

---

## **Des mesures de réduction des dépenses...**

Qui impactent plus lourdement l'industrie française (34% de la contribution aux Plans Médicament 2004-2006 alors qu'elle ne représente que 22% de la dépense)

**... faisant apparaître une reconnaissance restrictive de l'innovation thérapeutique**



# Propositions d'axes de travail du G5



# 1. Le Grand Emprunt doit financer la recherche en sciences du vivant

---

## Financer des Instituts hospitalo-universitaires d'excellence :

- Qui accueilleront des équipes de Recherche françaises de rang international
- Qui seront orientés vers des priorités stratégiques thérapeutiques nationales : les cancers, les maladies neurodégénératives et les maladies auto-immunes

## Développer un programme de recherche sur les technologies de bioproduction à haut rendement et faibles coûts de production

- Pour dépasser les technologies actuelles non maîtrisées par la France et développer de nouvelles approches de thérapie cellulaire

## 2. Réorienter la taxation spécifique de l'industrie pharmaceutique en faveur de l'investissement en France

---

### 11 taxes, pour la plupart non déductibles, ne s'appliquent en France qu'à l'industrie pharmaceutique

- Taxe sur la promotion,
- Clause de sauvegarde,
- Taxe sur les ventes directes,
- Contribution sur le chiffre d'affaires,
- Taxe annuelle sur les spécialités,
- Droit dus lors des étapes de la vie de l'AMM,
- Taxe dues au titre des produits bénéficiant d'une AIP,
- Taxe dues au titre de la publicité,
- Taxe due au titre de l'inscription du médicament sur la liste des produits pris en charge, taxes dues au titre de la mise en place d'essais cliniques,
- Autres droits divers dus au titre du commerce international,
- Redevances à l'Afssaps pour services rendus

### Des pistes de réflexion

- Possibilité d'obtenir un dégrèvement de tout ou partie de ces 11 taxes telles que définies en 2008
- A condition d'investir le montant financier équivalent dans des projets industriels ou de nouveaux projets de recherche sur le territoire national
- Un contrat passé de façon volontaire entre l'entreprise et l'Etat
  - Incitation par exemple à re-localiser en France

## 3. Pour une recherche publique forte et coordonnée

---

- L'Alliance Nationale pour les Sciences de la Vie et de la Santé permettra de coordonner les politiques scientifiques et les stratégies des instituts de recherche publique
- Cette Alliance doit devenir une agence de financement par projet pour pérenniser et accroître à long terme l'aide de l'Etat afin d'éviter de couper la dynamique naissante
- Optimiser le circuit de financement des pôles de compétitivité en leur donnant la responsabilité des fonds. Faire des pôles de compétitivité un des piliers et un interlocuteur de référence de la politique d'innovation

**Pour le G5 la prochaine réunion du CSIS marquera une étape importante dans la reconnaissance de l'apport de nos entreprises à la compétitivité de la France et à la santé des Français**



# Annexes



# Biointelligence : un partenariat exemplaire au service de l'innovation

## Objectif

- développer un environnement informatique de haute technologie pour aider à l'intégration des connaissances en sciences de la vie et à la prédiction ou la découverte de molécules ou systèmes biologiques complexes par la simulation numérique.

## Acteurs

- Dassault Systèmes (chef de file), 4 entreprises du G5 (Ipsen, Servier, Pierre Fabre, Sanofi Aventis), d'autres acteurs industriels mondiaux (Bayer Cropsciences), des institutions de recherche publique françaises de premier plan (Inserm, Inria, Genopôle), les éditeurs de logiciels Sobios et Aureus.

## Montant

- Un programme de R&D de 118,2 M€, dont 46,3 millions financés par OSEO après autorisation de la Commission Européenne.

## Portée

- Développer la première plateforme mondiale d'ingénierie systémique dans les sciences de la vie, ce qui révolutionnerait l'organisation et les méthodes de la recherche industrielle

# Recommandations du Conseil Economique, Social et Environnemental

---

*« Présentées comme des charges pour le système de protection sociale, certaines dépenses de santé peuvent être considérées en fait comme des investissements lorsqu'elles sont affectées au remboursement d'un médicament issu de la recherche nationale ou produit sur le territoire; ceci revient à financer de l'emploi et de la croissance alors que l'importation d'un produit représente une charge nette »*